



## Entrée dans un nouveau logement, factures d'énergie, loyer...

des difficultés

pour payer ?

# LE DÉPARTEMENT PEUT VOUS AIDER !



**Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) est un coup de pouce financier pour :**

L'entrée dans un nouveau logement : dépôt de garantie, premier mois de loyer...

Les dépenses liées à votre logement en cas de dette : loyer, factures d'énergie ou d'eau...



Plus d'informations auprès du service logement :  
02 41 18 80 59 ou [fsl@maine-et-loire.fr](mailto:fsl@maine-et-loire.fr)

Le FSL est géré par le Département de Maine et Loire. Ce fonds est alimenté par le Département, les bailleurs sociaux, les communes et EPCI, la Caf, la MSA et certains fournisseurs d'eau, d'énergie et de téléphonie.

[maine-et-loire.fr](http://maine-et-loire.fr)

maine\_et\_loire | Departement49

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
**anjou**